

« Fleurs peintes » et « escailles » ou de la fantaisie en reliure selon les frères Dupuy

1. – *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, éd. par Philippe Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1888-1892, 3 vol.

2. – E. Thoinan, *Les Relieurs français (1500-1800)*, Paris, É. Paul, L. Huard et Guillemin, 1893, p. 290-297.

3. – *Bibliothèque Raphaël Esmerian, deuxième partie*, Paris, G. Blaziot, C. Guérin, 1972, p. 1-7.

4. – Lettre du 12 mars 1627, hélas perdue. Cette information m'a été donnée par Jérôme Delatour, que je remercie ici pour ses conseils toujours avisés sur les Dupuy et leur bibliothèque, auxquels il consacre ses travaux.

L'intérêt que présente pour l'histoire de la reliure la correspondance échangée de 1617 à 1637 entre les frères Pierre et Jacques Dupuy, gardes successifs de la Bibliothèque du roi de 1645 à 1656, et leur ami aixois Nicolas Fabri de Peiresc¹ n'est plus à démontrer : Ernest Thoinan à la fin du XIX^e siècle² et, plus récemment, Raphaël Esmerian³ ont chacun tiré profit des informations qu'elle contient sur Le Gascon, l'un des plus célèbres relieurs du XVII^e siècle. La lecture complète de cette correspondance révèle qu'elle comporte bien d'autres passages, non étudiés sans doute pour n'être pas directement attachés au nom de ce relieur, évoquant le rapport concret de ces person-

nages au livre et à sa reliure. Deux lettres apportent ainsi un témoignage précieux sur l'attrait que semblent avoir un temps exercé sur les frères Dupuy et leur cercle d'intimes des cuirs que leurs ornements empruntés à l'art turc rendent peu communs.

Dans un courrier daté du 31 mars 1627, Peiresc répond ainsi à une lettre de Jacques Dupuy⁴ : « Ce que vous me dictes de cette nouvelle peinture de fleurs si bien représentées au vif sur le marroquin me semble bien exquis et le bonhomme Neron, qui est ceans, en a esté bien estonné, mais je ne pense pas que cela puisse si bien reussir en couverture de livres, si ce n'est que cette peinture se puisse appliquer sur le livre mesmes



comme les doreures à petit fer, afin de ranger ces fleurs sur les couvertures avec quelque ordre et symétrie qui responde à la grandeur et doreure du livre, autrement la confusion des couleurs et de la doreure ne pourroit pas faire si bel effect. Le temps leur ouvrira les esprits et leur fera encore trouver cette invention mieux ajustée⁵. » Et Jacques Dupuy de le rassurer dans sa missive du 12 avril suivant : « Les fleurs peintes sur maroquin réussissent fort bien et mesme en reliure, et le maroquin est assez riche sans qu'il soit besoin de dorure. Mr. de Chartres en a acheté une peau peinte par escailles qui est très belle, qui ne couste que neuf francs, et on peut en relier deux volumes in-folio⁶. »

Peiresc semble relativement circonspect et n'a visiblement jamais eu l'occasion de voir ces cuirs dont il tente avec quelque difficulté de se figurer l'aspect. Surtout, il s'effraie que leur ornementation ne puisse reproduire la rigueur ni la stricte ordonnance si rassurantes des décors dorés, visiblement indissociables dans son esprit de la solennité conférée par là au livre. De même s'inquiète-t-il du rendu d'une dorure aux petits fers sur une telle peau. De fait, le décor de ces cuirs, destinés initialement à d'autres fins que la reliure, est réalisé avant la couverture, selon une technique semblable à celle mise en œuvre pour les tissus, qui repose sur l'impression de bois gravés préalablement encrés, colorisés ensuite au pochoir⁷. La disposition de ceux-ci sur la reliure est donc aléatoire, la lecture du décor se faisant en continu sur les plats, le dos, les coupes et les chasses, fait exceptionnel pour l'époque dans le domaine de la reliure.

Jacques Dupuy se montre plutôt enthousiaste, tant il est vrai que lui et son frère avaient certainement déjà pu apprécier ces cuirs dans la bibliothèque de leur parent et protecteur Jacques-Auguste de Thou (1553-1617), qui en posséda près d'une trentaine⁸ : les Dupuy eurent en effet ses collections en charge à sa mort. C'est d'ailleurs en raison de cette proximité que nous avons initialement daté d'avant 1617 la reliure en maroquin imprimé, au décor en continu très spectaculaire, du recueil de planches consacrées à la colonne Trajane possédée par les Dupuy, datation que nous avons depuis repoussée vers 1627, précisément à la lumière de leur correspondance avec Peiresc⁹. L'appréciation fervente dont font ici preuve les Dupuy paraît bien l'expression d'une redécouverte récente comme elle laisse entendre que, particulièrement séduits, ils ont pu céder à plusieurs reprises à cette tentation.

Les fonds de la Bibliothèque nationale de France offrent un champ d'investigation unique pour apprécier la collection des frères Dupuy, dont le catalogue manuscrit avait été dressé par Jacques dès 1647¹⁰ : ils l'abritent depuis 1657, date de réception du legs par la Bibliothèque royale. Tout nous porte ainsi à croire que

deux volumes reliés en maroquin à motifs floraux imprimés, aujourd'hui à la Réserve des livres rares, leur ont appartenu : une *De Imitatione Christi libri quatuor* par Thomas a Kempis parue à Anvers en 1617¹¹ et les *Mémoires* d'Olivier de La Marche parus à Bruxelles en 1616¹². De fait, ces textes figurent dans ces éditions dans le catalogue des Dupuy et le « R » inscrit face à leur notice indique qu'ils ont bien été inventoriés en 1657 ; or on ne retrouve aujourd'hui dans nos collections aucun autre exemplaire que les deux cités ci-dessus susceptibles d'avoir appartenu aux Dupuy¹³ ; aucun ne figure non plus dans la liste des ouvrages échangés en 1668 avec la bibliothèque Mazarine. L'absence des armes des Dupuy sur ces deux volumes n'est pas une objection dirimante à cette attribution, comme l'attestent la reliure du recueil de la colonne Trajane et les propos mêmes de Jacques Dupuy, qui juge inutile la dorure sur ce genre de cuirs. Tous deux portent en outre les estampilles les plus anciennes de la Bibliothèque royale, preuve de leur entrée dans les collections avant la fin du XVII^e siècle¹⁴. Difficile de ne voir là que le seul fait du hasard.

Sur le La Marche, le maroquin orange a été teinté de brun, ce qui a pour effet la mise en réserve du décor imprimé, reposant sur la répétition d'un unique bois à motif floral : une guirlande de fleurs rouges développée en ovale à partir de deux corolles également teintées de rouge, entourant quatre fleurs orangées au cœur rouge qui se détachent sur un fond teinté de vert et elles-mêmes disposées autour d'un bouton de fleur orangé (*pl. III*). Les plats sont encadrés de deux filets dorés marqués à leur intersection d'un minuscule fleuron ; un double filet entoure de même les caissons du dos (dont le deuxième est titré), chacun des cinq nerfs étant souligné d'un filet doré et une fine palette géométrique ayant été poussée en tête et en queue. Les tranches sont simplement jaspées de rouge et les tranchefiles simples sont bicolores (bleu et rose). On distingue sur le papier relativement épais des gardes le filigrane du papetier troyen Nicolas II Le Bé (mort en 1605), adopté aussi par sa veuve, Françoise Belin, jusqu'en 1627¹⁵.

C'est le même filigrane qui apparaît sur les gardes du Thomas a Kempis (*ill. 1*), dont la reliure offre d'autres similitudes avec le précédent volume : mêmes tranchefiles, même double encadrement de filets sur les plats, même traitement des nerfs et des caissons du dos avec titrage du deuxième par des lettres de mêmes dimensions. La dorure y est cependant encore plus modeste : pas de fleuron sur les plats et seuls deux filets alternent en tête et queue du dos avec des lignes pointillées ; les tranches sont en revanche dorées. Quant au maroquin orange, s'il diffère par son ornementation, il a également été reteinté et c'est sur un fond olive qu'est imprimée cette fois une large fleur à six pétales. Ceux-ci sont ornés en alternance d'un jasmin et d'une fleur indéfinie, et seule leur bordure a été rehaussée d'un orange soutenu ; le bouton central développe lui ses pétales rouges autour d'un cœur olive. Cette peau aurait mérité sans doute d'être

5. – *Lettres de Peiresc...*, op. cit., 1888, t. I, p. 183 (lettre n° XLV) ; le « bonhomme Néron » n'est pas identifié.

6. – *Ibid.*, p. 839 (lettre n° XXIV).

7. – Fabienne Le Bars, « Une reliure en maroquin à décor floral imprimé (XVII^e siècle) », *Bulletin du Bibliophile*, 2, 1996, p. 379-392.

8. – Antoine Coron, « "Ut prosint aliis" : Jacques-Auguste de Thou et sa bibliothèque », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Promodis, 1988, t. II, p. 121-122. A. Coron doit bientôt livrer un article complet sur cet ensemble thuanien.

9. – BNF, RLR, Rés. Atlas. J. 1. Voir F. Le Bars, art. cité, et *Un temps d'exubérance : les Arts décoratifs sous Louis XIII et Anne d'Autriche*, sous la dir. de Daniel Alcouffe, Paris, Réunion des musées nationaux, 2002, n° 282 (catalogue d'exposition).

10. – BNF, MSS, Latin 10372-10373 (dorénavant « cat. Dupuy, t. I » ou « t. II »). Les descriptions de reliure y sont très rares, exception faite des f. 664-666 du t. II (voir note 30).

11. – Anvers, ex officina Plantiniana, 1617 ; BNF, RLR, Rés. D. 16173 (cat. Dupuy, t. II, f. 111).

12. – Bruxelles, H. Antoine, 1616 ; BNF, RLR, Rés. 4° La15. 1 B alpha (cat. Dupuy, t. II, f. 179).

13. – Il n'y a pas d'autre exemplaire du Thomas a Kempis dans l'édition anversoise de 1617 ; les deux autres exemplaires de l'édition bruxelloise du La Marche ne peuvent quant à eux avoir appartenu aux Dupuy : reliure courante en veau brun moucheté pour l'un, entré tardivement dans les collections (estampille n° 33, XIX^e siècle, voir note 14 ; 4° La15. 1 B) et reliure à décor de bordure en maroquin citron doublé de maroquin vert, aux armes du marquis de la Vieuville, pour le second (Rés. 4° La15. 1 B).

14. – Estampilles n° 1 et 2. Voir Pierre Josserand et Jean Bruno, « Les estampilles du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale » dans *Mélanges d'histoire du livre et des bibliothèques offerts à M. Frantz Colot*, Paris, Librairie d'Argences, 1960, p. 264-268.

15. – Raymond Gaudriault, *Filigranes [...] des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, CNRS, 1995, p. 138, 232 et pl. 85, n° 745.

1. Th. a Kempis, *De Imitatione Christi*, Anvers, 1617, in-12
Maroquin orange reteinté en olive à décor floral imprimé, vers 1627
Plats et dos
BNF, Réserve des livres rares, Rés. D. 16173

16. – Hérodote, *Historia sive Historiarum libri IX*, Genève, H. Estienne, 1570 : BNF, RLR, Rés. J. 13. Voir J. Delatour, *Une bibliothèque humaniste au temps des guerres de religion : les livres de Claude Dupuy*, Villeurbanne, Enssib, 1998 (Mémoires et documents de l'École des chartes ; 53), p. 148, n° 215.

17. – Thucydide, *De Bello Peloponnesiaco libri octo*, Genève, H. Estienne, 1564 (omis dans le catalogue de la BNF).

18. – *Catalogus librorum bibliothecæ... comitis Hoym*, Paris, G. et C. Martin, 1738, n° 3437, avec mention de la reliure : « m.[arquin] marbré ».

19. – Estampille n° 33. Voir P. Jossierand et J. Bruno, art. cité, p. 283-287.

20. – Voir ainsi son exemplaire des *Fabularum aesiopiarum libri V* de Phédre (Paris, R. Estienne, 1607), aujourd'hui à Londres, British Library (C. 19. c. 21).

21. – Piero Vettori, *Commentarii in librum Demetrii Phalerei de Elocutione*, Florence, B. Giunta fils, 1562, relié avec Francesco Robortello, *De Vita et victu populi romani...*, Bologne, J. et A. Benacius, J. Rubeus, 1559, in-fol. : Troyes, bibliothèque municipale, travée V, rayon 4, n° 182. Je remercie Jérôme Delatour de m'avoir signalé et décrit cette reliure.

22. – Sur Vitruve, *De Architectura libri decem*, Venise, F. F. Senensis et J. Crugher, 1567, in-fol. : Rennes, bibliothèque municipale, 3728. Je remercie Sarah Toulouse de m'avoir signalé cette reliure.

23. – Sur Ronsard, *Le Bocage royal*, Paris, G. Buon, 1597, in-12 : Paris, bibliothèque Mazarine, 22012 Rés. Voir F. Le Bars, art. cité, p. 390-391.

24. – Rome, G. Faciotto, 1592 : BNF, RLR, Rés. J. 522 (cat. Dupuy, t. I, f. 97).

25. – Ferrare, V. Baldinus, 1595 : BNF, RLR, Résac. K. 365 (cat. Dupuy, t. II, f. 349).

utilisée sur un plus grand volume : rapportées à celles de la reliure, les dimensions du bois qui l'orne entraînent la coupure presque systématique du motif, lisible dans sa totalité uniquement dans la partie du plat supérieur où il se prolonge au dos.

La Réserve des livres rares conserve une troisième reliure inédite en maroquin imprimé, de couleur citron. Son décor repose sur la répétition d'un bois dont le motif floral presque géométrique dans sa découpe des trois pétales dentelés au cœur partiellement rougi, grossièrement teintés en vert et olive, est disposé par bandes horizontales (ill. 2). Elle recouvre un texte qui figure aussi dans la bibliothèque des Dupuy, une édition grecque d'Hérodote, mais il ne s'agit pas ici de leur exemplaire, qu'ils tenaient, déjà relié en vélin, de leur père Claude¹⁶. Ce premier critère discriminatoire est conforté du fait que ce volume comporte un second texte grec¹⁷ non cité dans le catalogue des Dupuy et qu'il n'est pas entré à la Bibliothèque royale au XVII^e siècle, comme l'attestent sur ses plats la présence des armes du comte d'Hoym¹⁸ (1694-1736) et une estampille du XIX^e siècle sur sa page de titre¹⁹. Cette pièce, dont on distingue étrangement au dos les traces d'un décor filigrané inachevé, serait plutôt à rapprocher de la bibliothèque de J.-A. de Thou, qui possédait d'autres volumes reliés d'un maroquin identique²⁰.



2. Hérodote, [Grec] *Historia sive Historiarum libri IX*, Genève, 1570, in-fol.

Maroquin citron à décor floral imprimé, début du XVII^e siècle, aux armes rapportées du comte d'Hoym
Plat supérieur
BNF, Réserve des livres rares, Rés. J. 13

On peut en revanche rattacher aux reliures des Dupuy trois autres volumes dont la provenance n'a pu être établie mais qui confirment l'attrait exercé par ces maroquins imprimés dans le premier tiers du XVII^e siècle. La datation de ces trois reliures, qui offrent le grand intérêt de proposer des éléments de décor communs, est confirmée par la présence de notes marginales datables du début du XVII^e siècle, rognées lors de la reliure, dans le volume protégé de la plus remarquable d'entre elles²¹. Elle est faite d'un maroquin citron dont le décor du plat supérieur est constitué par la répétition de cinq bois distincts – deux seulement sont repris au plat inférieur –, colorisés au pochoir dans les tons vert et rouge : une grande fleur dont les pétales sont en fait symbolisés par d'autres feuilles ou fleurs tels que tulipes et œillets, une fleur moyenne aux huit pétales accolés ornés d'un point rouge, une branche fleurie de jasmin, une seconde branche fleurie notamment d'un œillet et, enfin, trois pétales ronds marqués d'un croissant, disposés en étoile. On reconnaît ce dernier motif sur une deuxième reliure²², de facture plus modeste puisque réalisée dans une basane orange ; son décor n'en est pas moins recherché : une manière de semé de feuilles ourlées, englobant chacune un petit rameau à deux fleurs sur fond naturel ou rougi, au milieu desquelles est disposé de façon aléatoire le motif aux trois pétales, teintés en rouge et olive ; on relève en outre, coupé au bord du plat supérieur, un bois au dessin plus complexe associant sur une même branche feuilles, tulipe, jasmin et bouton d'œillet. C'est ce même bois que l'on identifie sur une troisième reliure²³, également en basane, dont il constitue par sa répétition l'unique décor.

Une autre question soulevée par la lettre du 12 avril 1627 concerne l'identification de cette « peau peinte par escailles » que Jacques Dupuy déclare acquise par « Mr. de Chartres », autrement dit l'évêque de Chartres, Léonor d'Estampes de Valençay, un intime des Dupuy. Or toutes les reliures recensées à ce jour dans la bibliothèque de ce dernier sont des veaux fauve, plus rarement des maroquins classiques, frappés à ses armes. La réponse pourrait en l'occurrence se trouver dans la bibliothèque des Dupuy, qui auraient pu bénéficier là d'un cadeau de leur ami. L'examen systématique des reliures à leurs armes a en effet permis d'en découvrir deux, de format in-folio, qui font figure de véritables curiosités, célébrant de manière inattendue et inédite le goût nouveau manifesté en ce premier tiers du XVII^e siècle pour les papiers marbrés : plats, tranches et contreplats déclinent en effet chacun à leur manière des motifs de peigne, dessin typique de la marbrure française de cette époque. Il s'agit des exemplaires de deux éditions italiennes de la fin du XVI^e siècle, respectivement les *Dialoghi [...] intorno alle medaglie inscriptioni et altre antichità* d'Antonio Agustin²⁴ et de la *De Principibus atestinis historiarum libri VIII* de Giovanni Battista Pigna²⁵.

Hormis le bloc d'armes central, la dorure se limite sur les plats des volumes aux deux filets extérieurs d'encadrement afin de laisser apprécier leur cuir. Le maro-

quin citron qui les protège est en effet entièrement orné d'un réseau assez dense de lignes courbes imbriquées, aux arcures et enroulements plus ou moins accentués, dont les tons rouges, verts et bleus se détachent nettement sur le fond clair de la peau. Sur l'Agustin (*ill. 3*), cinq larges ramages se déploient ainsi sur toute la surface des plats, orientés vers le haut ou le bas du volume. Sur le Pigna (*pl. IV*), seuls trois grands ramages à palme sont vraiment lisibles sur le plat supérieur, tandis que quatre autres ornent le plat inférieur. L'analogie de ce dessin que nous qualifions aujourd'hui de peigne avec une structure d'écailles n'est-elle pas tout aussi frappante? Ce décor a en revanche disparu sur les dos, aux entreferis encadrés d'un double filet et frappés de l'étoile emblématique des Dupuy, car ils ont foncé à la lumière; le même constat d'altération s'observe sur les coupes. Les coiffes, marquées de petits traits dorés, protègent des tranchefiles simples dont les trois couleurs (bleu, rose et écru) répondent aux tons de la marbrure des tranches, qui développe un petit peigne à ramages dans les dominantes de bleu, rouge et jaune²⁶; les tranches du Pigna, plus larges du fait de l'épaisseur du volume, permettent d'identifier aussi des nuances de vert. Les contreplats, enfin, sont ornés d'un papier marbré à dessin de petit peigne droit qui propose dans les deux cas les mêmes tons vert, rouge, jaune et noir, mais dont les ruptures inhérentes au motif diffèrent : longues lignes régulièrement étirées sur l'Agustin, ramages déployés sur le Pigna. On observe enfin sur les gardes le même filigrane, une grappe de raisin très légèrement déformée en son milieu et accolée à un pontuseau.

Trouver ces pièces si curieuses dans la bibliothèque des Dupuy n'est à la réflexion pas pour surprendre, eux qui très tôt marquèrent leur intérêt pour le papier marbré. L'histoire de l'introduction en Europe de cette invention levantine est aujourd'hui relativement bien connue²⁷. Rapportés dès la fin du XVI^e siècle des rives du Bosphore ou de Perse comme souvenirs par les voyageurs, sous forme d'albums, les papiers dits aussi « de Turquie » séduisent vite les amateurs. La correspondance échangée en 1608-1610 entre Pierre Dupuy et Pierre de l'Étoile atteste ainsi que ce dernier collectionnait ces papiers marbrés et qu'il en offrit plusieurs, en feuilles ou réunis en recueils, au jeune Dupuy²⁸. Les premiers emplois français appliqués à la reliure, strictement limités aux contregardes de reliures de luxe, sont datables du début des années 1610 et offrent probablement pour la plupart d'entre eux, dans leurs tracés de type fumée ou turc encore hésitants, le résultat des premières productions locales. Les motifs de peigne, appelés à triompher jusqu'à la fin du XVII^e siècle, apparaissent vers 1625-1627 sur des reliures destinées au roi puis aux grands personnages de la cour; on y

trouve aussi bien des petits peignes droits que des peignes larges avec aplats de couleurs ou développés en ramages et palmes aux formes les plus variées, où se mêlent, à côté du rouge généralement dominant, le noir, le bleu, le vert et le jaune²⁹.

Les Dupuy, qui appliquent à l'évidence une politique de reliure très précise en fonction des ouvrages, adoptent dans certains cas ces papiers marbrés : les contreplats de leurs volumes reliés en parchemin vert sont ainsi ornés de papier à petit peigne droit orangé tandis que ceux de leurs exemplaires des éditions elzéviriennes, sobrement reliés de maroquin rouge et aux tranches dorées, en proposent des modèles droits ou larges plus variés, dans les dominantes rouges. Le catalogue de leur bibliothèque révèle encore un autre aspect de leur utilisation de ces papiers : divers recueils de cartes et de gravures répertoriés en fin d'inventaire y sont décrits comme simplement couverts de papier marbré, collé ou non sur des cartons³⁰.

La grande qualité des papiers marbrés des années 1620 témoigne de la rapidité avec laquelle les artisans français ont acquis la maîtrise de cet art pour eux entièrement nouveau. Comme l'a souligné R. Wolfe, ils sont en France exclusivement réservés aux

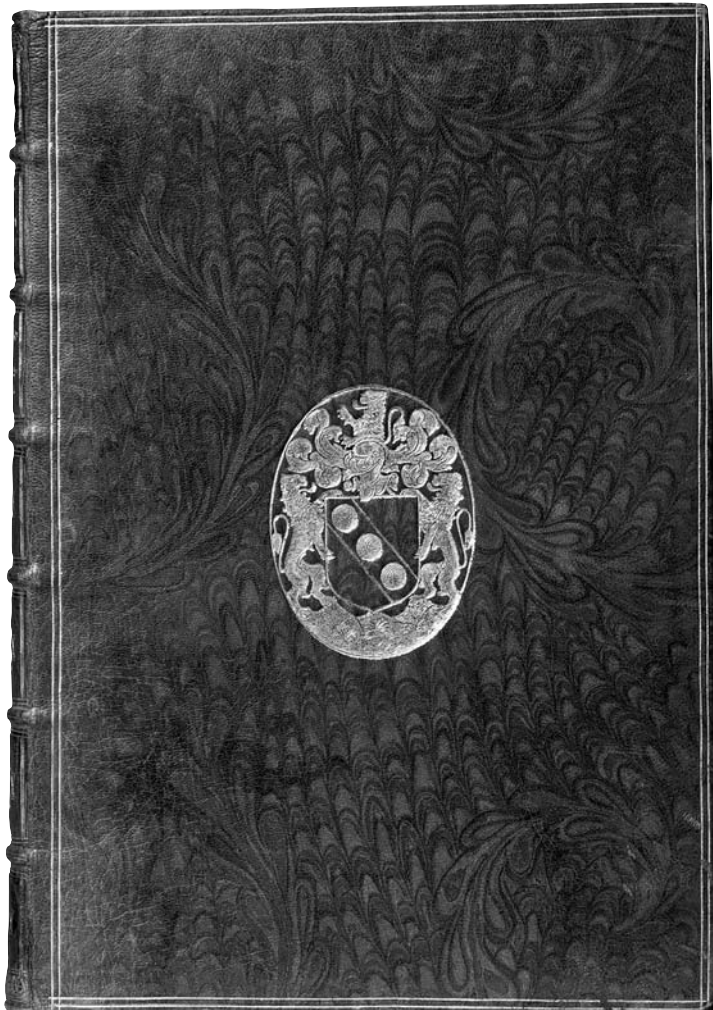
26. – Dans les deux cas, seule la tranche de queue a conservé intactes ses couleurs d'origine; celle de tête a disparu sous une poussière séculaire et celle de gouttière a pâli.

27. – Geneviève Guilleminot-Chrétien, *Papiers marbrés français, reliures princières et créations contemporaines*, Bavel, VBW Press, 1987 (cat. d'exposition); Richard J. Wolfe, *Three Early French Essays on Paper Marbling, 1642-1765*, Newton (Pa.), Bird & Bull Press, 1987; du même, *Marbled Paper, its History, Techniques and Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1990; Marie-Ange Doizy, *De la dominerie à la marbrure : histoire des techniques traditionnelles de la décoration du papier*, Paris, Art & métiers du livre, 1996.

28. – Cité par G. Guilleminot-Chrétien, *op. cit.*, p. 16-17.

29. – *Ibid.*, p. 19-21.

30. – Cat. Dupuy, t. II, f. 664-666.



3. A. Agustin, *Dialoghi*, Rome, 1592, in-fol.

Maroquin citron à motif de petits peignes peints, aux armes des frères Dupuy, vers 1627

Plat supérieur

BNF, Réserve des livres rares, Rés. J. 522

31. – R. J. Wolfe, *Three Early French Essays...*, op. cit., p. 12-13.

32. – *Ibid.*, p. 15-16 (manuscrit aujourd'hui à Glasgow, University Library, Ms. Ferguson 150) et fac-similé p. 34-40; pour une transcription correcte du texte, voir celle établie par G. Guilleminot-Chrétien dans M.-A. Doizy, op. cit., p. 238-240.

33. – Jean de La Caille, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, Paris, J. de La Caille, 1689, p. 213.

34. – Léon Gruel, *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures*, Paris, Gruel & Engelmann, 1887, t. I, p. 135 et 159-160.

35. – *Bibliothèque Raphaël Esmerian, deuxième partie : douze tableaux synoptiques sur la reliure au XVII^e siècle*, Paris, G. Blaizot, C. Guérin, 1972, annexe A-1.

36. – *Lettres de Peiresc...*, op. cit., 1890, t. II, p. 415 (lettre n° LXXXVIII).

37. – Par exemple sur un manuscrit daté de 1581, conservé à Istanbul, musée Topkapı. Voir Kemal Çiğ, *Türk kitap kapları*, Istanbul, Kultur hizmeti, 1971, n° 42. Je remercie Annie Bertier de m'avoir signalé ce catalogue.

reliures et c'est donc sans doute au sein de la communauté des relieurs qu'il faut identifier leurs créateurs, qui appliquent bientôt ce même savoir-faire aux tranches des volumes, autre spécificité française³¹. Les artifices du procédé sont entourés d'un certain mystère ; d'ailleurs, le seul texte manuscrit contemporain recensé abordant le sujet, rédigé à Lyon en 1642, est inséré dans un recueil³² intitulé « Livre des secrets ». Il offre en l'espèce une description très circonstanciée du principe de la marbrure, qui consiste à répartir des poudres de couleurs d'origine végétale, mêlées de fiel de bœuf pour qu'elles ne se mélangent pas, à la surface d'une eau préalablement épaissie et rendue visqueuse par l'adjonction de gomme adragante. C'est sur ce mince film en suspension que le motif est esquissé avec un « peigne en cuivre ou en fer aussi grand et long que le baquet est large, dans les dents duquel il y aura de petits morceaux de bois rond enchâssés et fichés » ; il est ensuite reporté par absorption sur la feuille de papier posée sur le bac.

Est-ce cette technique propre au papier qui a été mise en œuvre sur le maroquin citron de nos deux volumes ? Faut-il y reconnaître le « marroquin jaune marbré » dont Jean de La Caille attribue sans preuve l'invention, de même que celle du papier marbré, au relieur du roi Macé Ruettes³³ ? Seul Léon Gruel, assimilant papier, tranches et maroquin, s'est risqué à interpréter en ce sens cette note de La Caille relative au cuir³⁴ ; mais lui-même n'en cite aucun exemple. On peut en effet imaginer que le cuir a pu être utilisé exactement comme une feuille de papier : déposé sur le bain de couleurs afin d'en refléter le dessin par imprégnation. Il semble toutefois que nous soyons plutôt en présence ici d'une véritable peinture, réalisée directement au pinceau sur le maroquin, avant couverture. Les courbes des peignes comme leur développement en ramages et palmes différent en effet par leur tracé et la nature de leurs enroulements des dessins obtenus par la technique traditionnelle de marbrure ; en outre, la manière dont les couleurs, comme dissoutes, ont presque disparu du côté des mors et au bord des plats, tendrait à révéler une application très superficielle de la couleur.

Si Macé Ruettes a pu, selon la tradition, utiliser de semblables cuirs, ce n'est en tout cas pas de son atelier que sortent nos deux volumes, mais de celui de Le Gascon, relieur de prédilection des Dupuy : tête et queue de chacun des dos sont en effet ornées d'une élégante palette alternant volutes et figures géométriques qui est répertoriée par R. Esmerian comme appartenant au matériel de ce relieur³⁵. Rien ne prouve en revanche que la peau a été décorée dans son atelier : les Dupuy ont pu simplement la lui confier pour reliure. Notons toutefois que, comme l'atteste la qualité ornementale des tranches des deux volumes, la technique de marbrure est parfaitement maîtrisée dans cet atelier dont la réputation dans ce domaine est d'ailleurs bien acquise, si l'on en croit une lettre de Peiresc adressée aux Dupuy le 16 janvier 1633, dans laquelle il s'inquiète en ces termes pour l'un de ces volumes : « Si Le Gascon pouvoit sans s'incommoder changer la tranche rouge en une tranche

jaspée, je l'aymerois beaucoup mieux, mais si cela devoit de beaucoup encherir la marchandise il vaudroit mieux le laisser. Je pense pourtant que ce soit chose assez ordinaire de par de là pour le present, car autrefois c'estoit chose fort rare et difficile à faire faire³⁶. »

L'association d'esprit de Jacques Dupuy, qui en vient à évoquer cette peau « peinte par escailles » lorsqu'il parle des maroquins « à fleurs peintes » est révélatrice de leur côté pour lui indissociable : toutes deux relèvent d'un même attrait pour les curiosités venues d'Orient, où on ne connaît en fait que de très rares emplois de ces cuirs en reliure³⁷. Les Dupuy sont à l'évidence des esprits curieux, qui ont à cœur de partager leurs enthousiasmes notamment auprès d'un cercle d'intimes qui comptent des collectionneurs esthètes et fortunés, le cas échéant à même de leur offrir ces fantaisies. S'ils sont attirés par l'idée, éphémère mais si séduisante, de faire ainsi œuvre originale, ils n'attachent en revanche aucun intérêt aux aspects techniques, ne voyant dans les deux cas que peinture. C'est peut-être l'occasion de fixer ici le vocabulaire et de retenir les appellations « cuir marbré » pour les peaux créées par tannage au début du XVI^e siècle afin d'imiter le dessin des marbres antiques ; « cuir imprimé » pour celles ornées au moyen de bois ; « cuir peint », enfin, pour celles dont le décor, quel qu'il soit, a été obtenu par application au pinceau.

Fabienne Le Bars

Conservateur à la Réserve des livres rares
de la Bibliothèque nationale de France.